**REUNION COVID 21 AOUT 2020**

Pour la CGT : Joelle Uliczny, Eric Dangleterre .Pour la direction : Nicolas Paulet

* **ACTUALITES**

Dans le respect des consignes d’Orange France du retour progressif, le retour sur site sur les plateaux UAT est prévu pour le 24 aout.

15 salariés travaillent déjà, à leur demande, à 100 % sur sites.

17 salariés sont à 100 % en télétravail sur préconisation du médecin du travail ou certificat d’isolement de leur médecin traitant.

Pour les autres salariés, le retour sur site 2 ou 3 jours par semaine selon les plateaux.

Concernant les périodes de canicules, ces règles ont été assouplies et on a permis de travailler au domicile au-delà de 2 ou 3 jours.

Pour Nicolas Paulet la présence sur site de 2 ou 3 jours a été décidée par les managers avec leur équipe. L’UAT n’a pas imposé de règle identique, ce sont les managers qui ont décidé.

***La direction dit les managers ont décidé avec le collectif, en réalité les managers ont décidé pour le collectif.***

* **CAS COVID**

2 suspicions de Covid-19, Lille et Dunkerque, dont les tests se sont avérés négatifs.

* **REPRISE DU TRAVAIL**

CSEC le 25 et 26 aout, l’UAT est en attente des décisions qui seront annoncées.

Déjà 15 demandes de télétravail ont été faites, (dont 5 sur Chalon sur Saône) le délai de réponse est d’un mois. Elles seront traitées à partir de septembre.

* **ACTIVITES UAT**

L’activité est normale : l QS très bonne, 90% Rdv honoré.

* **QUESTIONS DIVERSES**

Les ASA garde d’enfants Covid ouvrent-ils droit à congés ? Réponse à venir

Les certificats d’isolement sont à priori valables jusqu’au 31 décembre 2020

Prochaine réunion mercredi Matin 27 11h ou lundi 31 août, en fonction des informations nationales à venir.